



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



## L'essentiel de 2011

**L**a Fondation des petits frères des Pauvres se situe au sein d'un ensemble associatif tourné vers les personnes de plus de 50 ans démunies, isolées ou en grandes difficultés, groupe d'acteurs soudés autour de valeurs communes, en particulier de fraternité avec les personnes qu'ils accompagnent tout au long de l'année.

Le but statutaire de la Fondation est de « *Faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources et/ou en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes* ».

L'année 2011 a été marquée en particulier, grâce à vos généreux soutiens, par la poursuite de nos actions en faveur du logement des personnes âgées en situation de grande précarité et par une croissance de l'activité des fondations abritées. Au nom des personnes âgées, et du conseil d'administration de la Fondation, nous vous en remercions chaleureusement.

Aujourd'hui, la Fondation vise aussi à appréhender les évolutions de la société pour répondre avec pertinence aux nouveaux besoins des personnes âgées.

**François Dévé,**


Président

**François Debout,**

Directeur général

# Les principales réalisations de l'année 2011 de la Fondation dans le cadre de ses missions sociales

---

elles-ci consistent en action ou soutien portés tant par la Fondation abritante que par les 7 fondations abritées.

**La Fondation abritante** a apporté son soutien à un certain nombre d'actions dans le domaine « héberger-loger » réalisées principalement par l'Association les petits frères des Pauvres : hébergement prolongé, hébergement temporaire ou aides aux personnes, venant ainsi compléter celles permises par les investissements réalisés par la Fondation Bersabée. Ces actions sont présentées par l'Association dans son rapport annuel.

## 1 Fondation Bersabée

Elle a achevé la restauration et la mise en activité de nouvelles résidences et d'un immeuble de logements groupés :

- ▶ Deux nouvelles résidences sociales ont été terminées à Paris : l'une située rue de la Chine, Paris 20<sup>ème</sup>, qui a accueilli les premiers résidents en octobre, l'autre appelée Gautier-Wendelen (rue Mélingue, Paris 19<sup>ème</sup>) qui a ouvert ses portes en novembre, soit 49 logements ;
- ▶ Un ensemble de 11 logements diffus avenue Amiral Courbet à Antibes Juan-les-Pins, dans la poursuite de l'action menée par l'Association « Un Toit pour les Vieux d'Antibes », a fait l'objet d'importants travaux de remise aux normes qui se sont achevés en septembre ;
- ▶ Au cours de l'année 2011, le parc de logements diffus s'est agrandi de 4 logements (8 acquis ou obtenus par legs et 4 cédés).

**Aujourd'hui la Fondation Bersabée est propriétaire de 577 logements à usage social sur le territoire national.**

## 2 Fondation Mireille et Pierre Landrieu

soutiens aux :

- ▶ Soins palliatifs de jour avec les Diaconesses de Reuilly,
- ▶ Animations en maison de soins palliatifs (« Maison » de Gardanne),
- ▶ Formations de bénévoles au sein des petits frères des Pauvres à l'accompagnement en fin de vie,
- ▶ Accueil pour soins palliatifs dans les résidences sociales des petits frères des Pauvres.

## 3 Fondation Lecordier

Le choix retenu par son comité de gestion d'intervenir de façon prioritaire auprès des femmes en détresse, influence fortement l'action des petits frères des Pauvres en faveur des personnes en situation de grande précarité. Plusieurs actions ont été lancées en étroite collaboration avec les Fraternités : hébergement d'urgence en hôtel, aide aux personnes dans la prise en charge de leur santé.

## 4 **Fondation UTB**

En étroite collaboration avec son comité d'experts autour des professionnels de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, le Comité de gestion a organisé :

- ▶ Des séjours de détente pour les couples dont l'un est atteint jeune par la maladie d'Alzheimer,
- ▶ Des accueils de jour et des sorties culturelles,
- ▶ Un projet de colocalisation de couples concernés par la maladie d'Alzheimer.

## 5 **Fondation Louise Roulin**

Une première année de fonctionnement pour cette fondation a permis en particulier une aide au démarrage de nouvelles équipes au sein du réseau des petits frères des Pauvres, de l'Est de la France, à Pau et à Perpignan, mais aussi en Roumanie.

## 6 **Fondation Philippe Othenin-Girard**

Le maintien en l'état du domaine de Mont-Evray est assuré. Une étude a été lancée sur l'implantation d'un collège Montessori en synergie avec le centre de rencontre des générations, dont la vocation initiale du site de Mont-Evray est l'intergénération.

## 7 **Fondation Georges Brichler**

Elle a pour objet le soutien aux personnes âgées en situation de précarité et d'isolement à Madagascar notamment au profit de l'association « Foyer du Cœur ». 2011 a été une année de transition, au cours de laquelle :

- ▶ A été obtenu, après un important travail administratif, l'agrément indispensable du gouvernement malgache ;
- ▶ L'association malgache « Foyer du cœur » a bénéficié d'un soutien de la Fondation Georges Brichler.



## Modèle socio-économique de la Fondation

Collecter des ressources lui permettant de développer ses actions dans la durée et les affecter suivant l'engagement pris avec les donateurs, fondateurs ou différents partenaires, est une des raisons essentielles de la Fondation. Vous rendre compte ici de l'utilisation de ces ressources collectées est un de nos principes de transparence. Ces fonds ont ainsi été affectés :

- ▶ au soutien de programmes d'actions et de projets menés par d'autres organismes, notamment l'Association les petits frères des Pauvres,
- ▶ au financement d'acquisitions ou de rénovations de logements individuels ou collectifs entrepris par la Fondation Bersabée au profit de personnes accompagnées principalement par l'Association les petits frères des Pauvres.

Fortement marquée par ses actions dans le domaine du logement social, la Fondation doit gérer ses moyens, son niveau d'investissements et sa capacité d'autofinancement avec cohérence dans le temps.

**Marina Frys**, Trésorière bénévole de la  
Fondation des petits frères des Pauvres

### Capacité d'autofinancement et investissements 2011 (en millions d'euros)

	Trésorerie employée	Trésorerie dégagée
<b>Capacité d'autofinancement (*)</b>		<b>4,9</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,3	
Cessions d'immobilisations corporelles (prix de vente)		1,2
Augmentations des subventions d'investissements		2,6
<b>Investissements nets</b>	<b>2,5</b>	
Variations des autres éléments du bilan	1,1	
<b>Solde de financement</b>		<b>1,3</b>

(\*) dont 3,8 M€ au titre des fonds dédiés

Au cours de ces 5 dernières années, la Fondation a dégagé annuellement, essentiellement sur l'activité de la Fondation Bersabée, une capacité d'autofinancement moyenne de 4 M€ permettant 4,4 M€ d'investissements sociaux.

## Principaux postes du bilan et politique de réserves (en millions d'euros)

	<b>Actif</b>		<b>Passif</b>
Actif immobilisé	64,2	Fonds propres de la fondation abritante	19,5
		Résultat de l'année 2011	1
		Fonds propres des fondations abritées	56
		Fonds dédiés sur ressources affectées	0,8
		Fonds dédiés aux fondations abritées	7
Actif réalisable	22,7	Dettes et provisions	2,6
	<b>86,9</b>		<b>86,9</b>

### L'actif immobilisé se décompose comme suit :

Actif immobilier du Fonds Social de Logement :	54,7 M€
Actif immobilier du Fonds Commun de Placement :	8,9 M€
Autres actifs :	0,6 M€

L'actif réalisable et disponible comprend 8,7 M€ d'actifs financiers détenus à long terme, composants de la dotation pérenne dont seuls les revenus peuvent être utilisés par la Fondation.

Il est à noter que les réserves de la Fondation comprennent distinctement les réserves de la Fondation abritante et celles des fondations abritées.

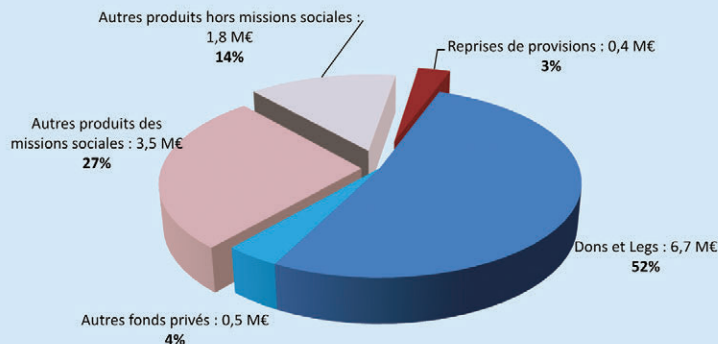
Parmi les fondations abritées, la Fondation Bersabée ne présente pas de réserves autres que celles déjà employées en totalité au financement d'actifs immobiliers sociaux complétées d'un report à nouveau, après affectation du résultat, de 6,7 M€ présenté en fonds dédiés. L'évolution du résultat, des amortissements dérogés et des investissements réalisés, nets des effets des subventions d'investissement reçues, sont les principaux éléments impactant ces réserves. La politique de réserves est donc directement liée aux politiques de rénovation régulière et d'amortissement prudent de ce parc d'immobilier social que la Fondation Bersabée suit depuis de nombreuses années.

Les dons reçus directement par la Fondation abritante sont destinés essentiellement à soutenir des programmes d'actions de l'Association les petits frères des Pauvres dans le domaine « Héberger-Loger ». De création récente, elle ne s'engage à apporter son soutien financier que lorsque les fonds assurant ce financement ont été collectés et veille à l'équilibre présent et futur des programmes qu'elle soutient. Très logiquement elle présente à la clôture de l'exercice un minimum de deux années de collecte en réserve ou report à nouveau.

Au 31 décembre 2011, la Fondation abritante présente un montant de réserves et report à nouveau après affectation du résultat de 8,7 M€ dont :

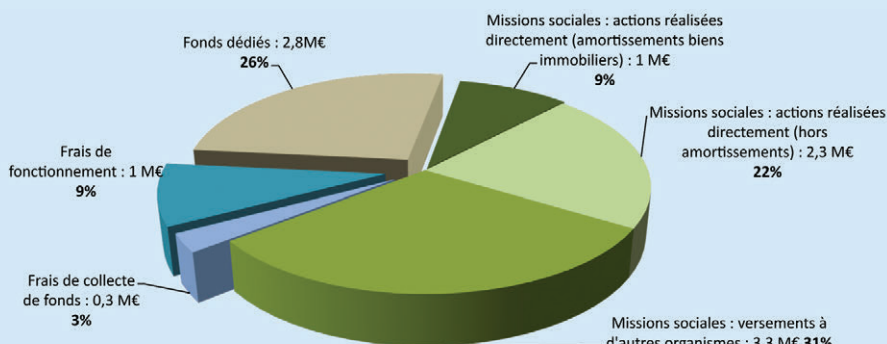
- ▶ 7 M€ de réserves affectées à des programmes d'actions sociales à financer, et à des investissements immobiliers sociaux en cours ;
- ▶ 1,7 M€ de report à nouveau.

## Ressources totales : 12,9 M€



Cette année encore, la Fondation a vu ses ressources collectées auprès du public fortement augmenter. Les donateurs ont apporté des ressources à la Fondation pour un montant total de 3,8 M€ contre 3,3 M€ en 2010, ressources complétées de legs réalisés pour 2,9 M€ contre 1,5 M€ en 2010. La générosité du public représente 52% des ressources totales 2011 de la Fondation contre 50% en 2010. Les autres fonds privés d'un montant total de 0,5 M€ correspondent au financement des fondations abritées hors Bersabée apportés par leurs fondateurs et donateurs non issus d'appel à la générosité du public. Les autres produits issus des missions sociales de 3,5 M€ soit 27 % sont constitués par les produits locatifs de l'activité de logement social et les produits de cession d'actifs immobiliers de la fondation Bersabée. Les autres produits d'un total de 1,8 M€ soit 14% sont principalement constitués des produits fonciers et financiers du Fonds Commun de Placement.

## Emplois totaux (hors investissements) : 10,7 M€




Les missions sociales hors investissements totalisent 6,6 M€ constituant ainsi 56 % des emplois totaux de l'exercice 2011.

Les frais de collecte de fonds représentent 3 % des emplois (ou 3 % des ressources). Ils ne prennent pas en compte les dépenses engagées par l'Association les petits frères des Pauvres pour les services rendus à la Fondation dans le domaine de la recherche de fonds et la communication.

Enfin, les frais de fonctionnement représentent 9 % des emplois (ou 7 % des ressources). En plus des frais de siège, ils incluent les charges générées par la gestion des immeubles du Fonds Commun de Placement pour 0,5 M€.

## L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011 :

 Sur les 6,7 M€ de ressources collectées auprès du public, 5,8 M€ (soit 88 %) ont financé les emplois 2011 de la façon suivante :

- ▶ Missions sociales : 4 M€ correspondant aux :
  - actions d'aide au logement réalisées directement par la Fondation Bersabée : 1,1 M€,
  - versements à d'autres organismes agissant en France : 2,9 M€ dont 2,8 M€ dans le domaine du logement et de l'hébergement avec notamment :
    - 0,7 M€ de soutien à des actions d'hébergement prolongé
    - 1,4 M€ de soutien à des actions d'hébergement temporaire
    - 0,7 M€ d'aides aux personnes en vue d'un hébergement
- ▶ Frais de recherche de fonds : 0,3 M€
- ▶ Acquisitions immobilières sociales nettes : 1,5 M€

## Indicateurs clés 2011

**15%**

d'augmentation des soutiens financiers aux actions sociales

**52%**

des ressources issues de la générosité du public

**8%**

des dépenses en frais de fonctionnement



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

# La Fondation des petits frères des Pauvres



→ **Armand Marquiset**,  
Fondateur des petits frères  
des Pauvres

## Une activité générée par le bénévolat

75 bénévoles effectuent diverses missions :

- ▶ suivi du parc immobilier, gestion des projets de rénovation, accompagnement des locataires ;
- ▶ développement de l'activité immobilière notamment grâce aux opérations d'acquisition et de cession ;
- ▶ administration (contrats locatifs, comptabilité, contrôle interne, relations avec les syndicats, suivi de litiges) ;
- ▶ animation des fondations abritées, dont la participation à leurs comités de gestion ;
- ▶ recherche de fonds, communication et relations avec les grands donateurs ;

ce qui a représenté sur 2011 un total de 19 800 heures de bénévolat.

## Des garanties de gestion transparente

- ▶ Reconnue d'utilité publique, la Fondation des petits frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres du Logement, des Finances et de l'Intérieur.
- ▶ Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte.
- ▶ Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

## Agir avec la Fondation

*En créant une fondation abritée sous égide de la Fondation des petits frères des Pauvres, vous êtes certain que votre fondation bénéficiera d'un appui dans la durée, voire au-delà de la disparition de son fondateur ou de celle de ses proches.*

**Vous pouvez aussi choisir de soutenir l'action de la Fondation des petits frères des Pauvres de différentes façons : dons, legs, donations...**

**À ces différents modes de soutien correspondent des dispositifs fiscaux spécifiques, fortement incitatifs.**

**N'hésitez pas à nous contacter.**



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de l'année 2011, disponibles sur le site internet [www.petitsfreres.asso.fr](http://www.petitsfreres.asso.fr) ou envoyés sur simple demande écrite.

64, avenue Parmentier - 75011 Paris  
Tél. : 01 49 23 14 15 - Fax : 01 40 21 65 45

